Communiqué de presse

Lancement du Budget Participatif #3 à Ciney

La Ville de Ciney lance la 3ème édition de son budget participatif. Il s'agit d'une nouvelle occasion pour les Cinaciens de s'associer davantage à la prise de décision communale. 50.000 euros sont, à nouveau, disponibles. L'appel à projets est lancé.

Le budget participatif permet aux habitants et aux associations de proposer l'affectation d'une partie du budget annuel extraordinaire communal, soit ici la somme de 50.000 euros, à la concrétisation d'un ou plusieurs projets citoyens. Le projet se décompose en 3 phases. D'une part, les Cinaciens proposent des idées qu'ils aimeraient voir mises en œuvre. Ensuite, les Cinaciens votent pour les projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser. Enfin, les Cinaciens eux-mêmes accompagnent la commune dans la concrétisation des projets. Les différentes phases s'étendront jusqu'à la fin décembre.

1ère phase : l'appel à projets
L'appel à projets a été lancé officiellement ce mercredi 1er septembre, jour de rentrée. Tout citoyen de plus de 18 ans démontrant d'un lien avec la commune peut déposer une idée ou un projet, tout comme les associations de fait et les associations reconnues (ASBL). Les projets sont à déposer directement en ligne sur la plateforme https://ciney.g1idee.be avant le 15 octobre 2021.

Conditions
Pour être jugés recevables, les projets qui seront déposés doivent :

- Relever des compétences communales
- Rencontrer l'intérêt général
- Respecter la localisation
- Apporter une plus-value au territoire
- Et correspondre à une dépense d'investissement touchant le cadre de vie (sont donc exclus les projets événementiels et les projets correspondant à une dépense de fonctionnement)

2ème phase : la sélection
Les différents projets rentrés via la plateforme dédiée seront ensuite soumis à analyse par les agents communaux, notamment en termes de faisabilité. Ensuite, certains projets seront sélectionnés par un comité : 5 d'entre eux seront ensuite soumis au vote des citoyens cinaciens. Le comité de sélection doit encore être constitué. Il tient un rôle déterminant pour sélectionner les 5 projets qui seront soumis au vote final. Parmi les membres, 9 citoyens cinaciens seront sélectionnés (idéalement une personne par entité). Le comité de sélection se réunira entre le 8 et le 21 novembre 2021. Les candidatures sont à envoyer à l'adresse adl@ciney.be ou à déposer à l'Administration Communale, à l'attention du Collège avant le 28 octobre 2021 à 12h00.

3ème phase : le vote

Les 5 projets sélectionnés subiront alors une phase de vote. Les Cinaciens sont invités à voter pour les projets qu'ils aimeraient voir se réaliser entre le 22 novembre et le 31 décembre 2021.
Rappelons les projets qui se sont concrétisés ou qui sont en cours de concrétisation suite au budget participatif 2020 : la création d'une ludothèque, la pose de bancs dans les villages et l'installation de défibrillateurs dans les villages.

Contact :
Anne PIRSON – Echevine de la Participation Citoyenne – 0495/26.36.15